



DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N°2 DU 28 AOUT 2021
SAISON 2021-2022

DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL

6 avenue Joseph Bedier 75013 Paris

district75foot.fff.fr



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

SAISON 2021-2022

Réunion du 28 Août 2021

Président de séance : Nicolas DENNIELOU

Présents: Mlles CREIGNOU et HAZGER, MM. BERKEMAL, BOUDJEDIR, BOUGATTAYA, DELANGRE, DOUAY, EVERS, GHOULI, MORLET et TABTI.

Assistent : M.BEN AYED (Représentant des arbitres au CD) par visioconférence.

Excusés: MM. BOURDIL, DELAVEAU (Représentant CRA), RÉVEILLE, SIBA et SURMON (Président du CD).

Ordre du jour:

1. Ouverture de séance par le Président.
2. Informations générales.
3. Approbation du procès-verbal du 18 juin 2021.
4. Documents officiels pour les arbitres.
5. Présentation du règlement intérieur de la CDA 2021/2022.
6. Calendrier d'activités 2021/2022.
7. Groupe des observateurs 2021/2022.
8. Point sur l'activité des pôles CDA.
9. Organisation du séminaire de rentrée et de la réunion de début de saison.
10. Questions diverses.

Après un appel des présents et absents, la séance est ouverte à 14h30 par le Président de séance.

Déroulé de la réunion

➤ Ouverture de séance par le Président.

M. DENNIELOU souhaite la bienvenue à tous les membres de la CDA pour cette première réunion plénière de la saison 2021-2022 et les remercie pour le travail accompli au cours de l'été.

➤ Informations générales.

- Départ de M. GONZALEZ Adrien de son poste de vice-président de la CDA pour raisons personnelles.
- Nomination de M. DE LANGRE Stéphane en tant que nouveau vice-président de la CDA, en remplacement de M. GONZALEZ Adrien.
- Nomination de M. BOUGATTAYA Montassar en tant que conseiller en stratégie du Président de la CDA.
- Candidature de M. MATOUTOU Jean Baptiste en tant qu'observateur du District Parisien. La CDA valide à l'unanimité la candidature de M. MATOUTOU et la transmet pour approbation au comité directeur du District.
- À ce jour, une soixantaine de dossiers médicaux d'arbitres ont été validés. La quasi-totalité des transferts de dossiers en provenance des districts limitrophes ont été réalisés.
- Un problème technique a affecté la boîte mail de la CDA pendant quelques jours au cours du mois d'août, empêchant temporairement l'envoi de courriels. Ce problème a été rapidement résolu par les services techniques du district.
- Le pass sanitaire entrera en vigueur sur toutes les compétitions (FFF, ligues et districts) cette saison. Le Comex de la FFF a produit un procès-verbal détaillé sur ses conditions d'application. M. BOUGATTAYA propose de mettre à disposition des arbitres parisiens un résumé des décisions récapitulées dans ce procès-verbal.
- Un message a été adressé aux arbitres parisiens à propos des tenues officielles et de la préparation athlétique pour la saison à venir.
- Plusieurs articles ont d'ores et déjà été publiés sur le site du district via le pôle communication.

➤ **Approbation du procès-verbal du 18 juin 2021.**

Le procès-verbal de la réunion plénière du 18 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➤ **Documents officiels pour les arbitres.**

Présentation des documents officiels par le pôle communication de la CDA : rapport d'arbitrage, fiche d'indemnités, formulaire en ligne de non-indemnisation, formulaire de contact anonyme, rapport d'observation, QCM théorique.

Ces documents sont validés par la commission.

➤ **Présentation du règlement intérieur CDA 2021/2022.**

La note CDA est adoptée à l'unanimité des membres présents. Elle remplace l'annexe 5 du règlement intérieur de la CDA.

La mise en place d'un bonus de trois points pour la participation aux stages de perfectionnement est votée à l'unanimité des membres présents.

Le règlement intérieur de la CDA est adopté à l'unanimité des membres présents. Il sera soumis à l'approbation du prochain Comité de Direction.

➤ **Calendrier d'activités 2021/2022.**

Le calendrier d'activité 2021-2022 est validé à l'unanimité des membres présents.

➤ **Groupe des observateurs 2021/2022.**

Le groupe des observateurs 2021-2022 est validé à l'unanimité des membres présents. Un tableau de répartition des catégories d'arbitres observées par chaque observateur a été établi par le pôle observations.

➤ **Point sur l'activité des pôles CDA..**

→ Pôle Clubs (MM. BERKEMAL et EVERS) : sept propositions sont exposées à la CDA afin d'améliorer tout à la fois le recrutement et l'accueil des arbitres au sein des clubs, ainsi que la sécurité des officiels les jours de match. La commission tâchera d'en appliquer un maximum. Une proposition de calendrier d'actions sera faite prochainement en ce sens.

→ Pôle Formation (MM. GHOULI et TABTI) : M. GHOULI expose le calendrier de formations de la CDA (FIA, stages de perfectionnement et stage supérieur).

- Pôle FAR (MM. DOUAY et REVEILLE) : Discussions au sujet des critères de sélection pour intégrer la FAR. Une note minimum de 30 sur 40 sera exigée lors du test théorique. Une note minimum de 15,00 sera exigée lors de la première observation.
 - M. DOUAY présente le calendrier des actions du pôle FAR.
 - Pôle Féminines (Mlles CREIGNOU et HAZGUER) : À l'heure actuelle, le District compte cinq arbitres féminines. Une communication spécifique au sujet de l'arbitrage féminin est programmée pour la FIA. Une autre communication est programmée à l'attention des référents arbitres des clubs. Un tournoi féminin permettant aux joueuses de s'essayer à l'arbitrage sera prochainement organisé.
 - Pôle JAD (Mlle HAZGUER et M. BOURDIL) : Mlle HAZGUER présente les moyens qui seront mis en place pour la progression des JAD (cours théoriques, entraînements collectifs, stage).
- **Organisation du séminaire de rentrée et de la réunion de début de saison.**
- Le séminaire CDA/observateurs de début de saison aura lieu au siège du District Parisien (6 avenue Joseph Bédier, Paris 13e) samedi 4 septembre 2021 à partir de 9h00.
 - La réunion de début de saison des arbitres parisiens aura lieu à la salle de spectacle de la Camillienne (12 rue des Meuniers, Paris 12e) samedi 11 septembre 2021 de 9h30 à 12h30. Conformément aux lois en vigueur, la présentation d'un pass sanitaire sera demandée aux participants lors de l'émargement qui se tiendra de 8h45 à 9h15.
- **Questions diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 18h54.

Prochaine réunion plénière organisée le vendredi 17 décembre 2021 à 19h00.

Nicolas DENNIELOU
Le Président

Pierre-Edouard MORLET
Le Secrétaire Général